



QUELQUES PRECISIONS...

1- Parlez-nous de votre Equipe

Notre équipe, **Majorité Présidentielle**, est un rassemblement qui regroupe des personnes formées et préparées aux responsabilités de la gestion d'une commune.

-> **Les deux élus du RASSEMBLEMENT POUR LE VESINET, Robert VARESE et Claude CHATARD**, ont participé activement et de manière assidue depuis 7 ans à toutes les commissions municipales et tous les conseils municipaux.

-> **Trois élues de la majorité actuelle, Françoise de CUPPER, Nadine LANG et Annie TRITANT**, en désaccord avec le projet majeur du mandat (celui de la place du marché) nous ont rejoints. Les Vésigondins ont pu apprécier la qualité de leur engagement et leurs réalisations dans les domaines de la politique familiale, de la petite enfance, de la vie associative et de la sécurité.

-> A leurs côtés, **des femmes et des hommes d'expérience, motivés, disponibles** venant d'horizons divers, sauront répondre à vos attentes.

« Ils disent ce qu'ils feront, ils feront ce qu'ils ont dit ».

2- Peut-on arrêter les travaux de la place du marché ?

OUI. Nous interrompons les travaux du projet actuel respectant ainsi les décisions de justice.

3- Votre position sur la patinoire ?

OUI pour une patinoire en intercommunalité vraie, NON en centre ville pour des raisons financières : 2,5 millions € contre 9 millions € au centre.

TSVP

Rassemblement pour le Vésinet

Permanence : 17rueThiers- 78110 Le Vésinet • Tel : 06 42 19 72 67

Courriel / e-mail : contact@robertvarese-municipales2008.fr

www.robertvarese-municipales2008.fr

4- Que comptez-vous faire ?

Nous achèverons la voirie et le parking souterrain pour accueillir, **dans les meilleurs délais, le marché de plein air et redynamiser le commerce.**

5- Que proposez-vous sur cette place ?

- **Une belle place dégagée, arborée, comprenant le marché de plein air** permettant diverses **animations et manifestations** ;
- **Une salle polyvalente modulable** à la disposition des **jeunes, des associations** et des **familles** ainsi qu'un **espace de rencontres et de convivialité** qui manque tant au Vésinet.

6- Est-il vrai qu'il faudra rembourser l'indemnité versée par l'assurance ?

FAUX. L'indemnité (2,1 million €), versée en 2002, est acquise définitivement.

7- Combien coûte l'arrêt des travaux ?

Il est estimé à 2 M€ alors que l'achèvement de ce projet coûterait 30 M€.

8- Combien coûte le fonctionnement d'une patinoire ?

Le coût de fonctionnement d'une patinoire (personnel, entretien, dépenses d'énergie) est de l'ordre de **400.000 à 500.000 € annuels**, principalement consacrés au coût de l'énergie qui ne peut qu'augmenter. Et en plus, **80 m³ d'eau pompés chaque heure** de fonctionnement **dans la nappe phréatique**, l'équivalent du 1/3 de la consommation annuelle en eau des Vésigondins.